Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 71 (1935)

Heft: 32

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

N° 32. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 7 septembre 1935

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
AL. CHEVALLEY, Lausanne
AD. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

confessionnelles, et l'immixtion de l'Eglise dans les écoles publiques, puisque l'enseignement religieux y serait donné par ses ministres.

Quant à la disposition prévoyant que l'Ecole *doit inculquer à la jeunesse le devoir envers Dieu*, nous voyons là indiscutablement une atteinte à la liberté de croyance et de conscience. Nombre de citoyens honnêtes et sincères seraient éloignés du corps enseignant. Hormis que la suppression de l'art. 49 soit aussi dans le projet du parti populaire conservateur-catholique... Mais ce serait encore une autre affaire.

Rappelons que le 11 novembre dernier les représentants du Schw. Lehrerverein et de la Société Péd. Romande *décidèrent à l'uninamité de recommander à leurs membres la défense énergique des droits de l'Ecole publique tels qu'ils sont garantis par les dispositions constitutionnelles actuelles.*

Notre ligne de conduite est donc toute tracée. Et si même le peuple allait se prononcer pour la revision totale de la Constitution, nous ne considérerions pas la partie comme définitivement perdue, nous lutterons... C. GREC.

AU CONGRÈS DU SYNDICAT NATIONAL
des Instituteurs et Institutrices de France à Paris, les 2, 3, 4 et 5 août 1935.

Paris !... Ville prestigieuse où sont rassemblés les trésors des civilisations de jadis, où l'on peut se promener parmi les merveilles d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, des Flandres, vais-je pouvoir savourer les innombrables richesses de tes musées, vas-tu me laisser goûter aux fruits délectables du beau verger doré de l'art français ?

Pas pour l'instant, car dans la Ville-Lumière, s'ouvre le Congrès national des instituteurs de France, et trois journées laborieuses et remplies vont tenir en haleine délégués et invités. Les assises débutent par un hors-d'œuvre de choix : une conférence de M. Paul Rivet, professeur à la Sorbonne, sur « Le peuplement de l'Amérique ». Le savant conférencier, qui passe pour le meilleur américaniste de notre époque, communique à l'auditoire recueilli le fruit de ses études et recherches, résultats corroborés par les travaux d'autres savants dans d'autres domaines. Etayant ses thèses de multiples preuves ethnographiques, linguistiques et anthropologiques, M. Rivet montre que ce sont les Esquimaux qui se sont établis dans l'Amérique du Nord, tandis que des migrations australiennes et mélanésiennes ont occupé les territoires sud du continent. Cette heure passée à l'amphithéâtre Richelieu de la Sorbonne, sous le charme de l'éloquent et si modeste Rivet, fut une des perles du Congrès.

La journée du 2 août avait débuté par trois causeries pédagogiques qui avaient simultanément lieu à la Maison de la Mutualité. Les sujets exposés : Le rôle, les méthodes, la défense des écoles maternelles ; le cours complémentaire rural, ses aspects, son avenir ; ou encore le cours complémentaire urbain, ses différentes formes, questions particulières à la France, ne présentaient pas un intérêt aussi général.

Ajoutons en outre que, fidèle à sa mission et à ses traditions, le Syndicat national ne sépare pas son action de défense corporative de son effort en faveur de l'amélioration de la profession. Il a présenté, par la voix autorisée de son rapporteur Dumas, ses conclusions concernant la prolongation de la scolarité, le chômage des adolescents, l'apprentissage et l'éducation professionnelle. C'est encore Dumas qui, dans la suite, fera un magistral exposé sur : « Le perfectionnement de la culture générale et professionnelle des maîtres », importante question qui doit être débattue dans un prochain congrès. Le problème de « L'état matériel de l'école » fut aussi abordé, et le rapport, constatant que très souvent les lois, décrets, circulaires, règlements ne produisent pas leur effet, charge le S. N. de mener une action nationale en vue d'améliorer l'état de certaines écoles et de faire de cet objet aussi un sujet d'étude pour le Congrès de 1936.

Cela dit, j'aurai sans doute indiqué les principaux points de pédagogie traités au cours de ces journées de vacances que quelque 600 instituteurs de France (et probablement 300 auditeurs non délégués) consacrèrent au Congrès annuel de leur syndicat. La majeure partie du temps fut absorbée par des discussions administratives, syndicales, sociales, économiques — j'allais ajouter politiques —, toutes d'ailleurs du plus haut intérêt.

Pour se rendre compte de l'atmosphère régnant à la salle du Gymnase Huygens, où se tenaient les séances, il faut se rappeler que nos collègues de France sont encore sous le coup des mesures répressives dont furent victimes plusieurs orateurs du précédent Congrès de Nice, et de celles, plus iniques encore, prises contre des membres du corps enseignant qui se sont rendus « coupables » d'avoir effectivement défendu la cause de la paix. (C'est d'ailleurs ces collègues-là que l'assemblée fait monter sur l'estrade pour assister le président et constituer le Bureau de la séance, cela en manière de protestation contre les autorités responsables et à l'honneur des collègues blâmés ou punis injustement).

D'autre part, nous le savons, le S. N. se rattache à la C. G. T. et a été l'instigateur du grand rassemblement populaire du 14 juillet, manifestation de toutes les forces républicaines et antifascistes pour la défense des libertés démocratiques, le désarmement et la dissolution des ligues fascistes, la libération de l'Etat de l'emprise des féodalités économiques ; pour l'organisation de la paix, le désarmement simultané progressif et contrôlé ; pour le pain à tous ; aux paysans le fruit de leurs peines ; aux jeunes du travail, enfin pour la destruction de toutes les Bastilles. — Et si j'ajoute à cela la publication brutale des décrets-lois de M. Laval, on verra que la mesure était comble et on comprendra que nos collègues français prononcent certains discours aussi violents que courageux, votent des résolutions hardies, traitent avec irrespect ceux qui les éclaboussent de leur mépris, de leur haine, de leurs mensonges.

Dans un discours d'ouverture vibrant, solide, hardi, Delmas, secrétaire général du Syndicat national, a dressé le bilan de l'année scolaire écoulée, mais a affirmé aussi la pensée du S. N. en face du gouvernement et de l'opinion publique. Il s'est élevé avec force contre les iniques décrets-lois qui frappent de 10 % les traitements des fonctionnaires, déjà diminués en 1934. Un instituteur de Ire classe, au traitement de 19 000 fr., voit celui-ci ramené à 15 260 fr. (à peine plus de 3000 fr. suisses !) — Les jeunes ont leurs appointements réduits de 15 260 fr. à 9550 fr., sans compter un retard nouveau d'un an à

chaque échelon d'avancement. Certaines institutrices de la Seine, par suite de suppression d'indemnité de résidence et de supplément communal, etc., subissent une baisse de plus de 40 %. Comment s'étonner que ces décrets-lois aient provoqué une véritable stupeur, suivie d'une légitime indignation ? L'orateur proteste contre cette politique de déflation, demande la convocation des Chambres, rappelle la lutte du S. N. contre le ministre de l'Education nationale en vue de sauver l'indépendance de l'Université et la dignité de l'instituteur. « Mal armé » pour jeter à bas le S. N., l'ancien ministre a vu au contraire cette association gagner 10 000 voix aux dernières élections des Conseils départementaux.

Parlant du péril fasciste, l'orateur pense que seules les forces du front populaire pourront en avoir raison, dans quelques mois, si elles sont au pouvoir, en nommant un gouvernement de salut public qui pourra, dès sa constitution, désarmer les ligues fascistes, mettre à la raison la haute banque, contrôler les ressources financières de la presse et mettre cette dernière aussi à la raison en même temps qu'elle devra épurer la haute administration civile et militaire. Delmas conclut : « Deux voies sont ouvertes ; d'un côté l'aggravation de la crise, le fascisme et la guerre, de l'autre la paix, le pain et la liberté. Le S. N. est dans la lutte pour le pain, la paix et la liberté. » — L'assemblée se lève et entonne l'Internationale, hymne symbolique... ! Cette introduction au rapport moral est suivie d'une vingtaine d'interventions.

Puis les affaires corporatives sont développées par Mme Pichorel, une camarade aussi distinguée que dévouée, encore en pleine force, débordante de vie et de talent, mais légalement obligée de prendre sa retraite. Ses collègues la fêteront ce soir au cours d'un dîner organisé en son honneur. — Les affaires administratives sont présentées ensuite, et Vivès, dans un discours impatiemment attendu, rapporte au nom de la commission d'action sociale. Il constate que l'éducation sociale des membres est faite. C'est plus de 78 000 cotisants qui prouvent leur attachement au syndicat ; avec les débutants et les retraités le S. N. atteint 80 000 membres. La commission d'éducation doit faire place à une commission d'action sociale. Tout en continuant d'attacher aux doctrines un grand prix, le S. N., en face des circonstances tous les jours plus impérieuses et exigeant des décisions précises, doit être prêt à une action immédiate.

Le rapport : action et défense laïques appelle de nombreuses communications dénonçant le péril grandissant de l'école confessionnelle qui s'installe en France en dépit des lois sur la laïcité. Puis on écoute maintenant la militante si sympathique, Marie-Louise Cavalier, l'âme des relations internationales. Et l'on traite ensuite des questions coloniales.

En général, les discussions sont assez vives, les termes employés énergiques, dépassant même une fois les larges limites admises en pareils débats ; mais il y a de la vie, de l'entrain, de l'enthousiasme, de l'indignation aussi et combien justifiée !

Et le rapport moral (de gestion, dirions-nous) est voté par 789 mandats, contre 15 et quelques abstentions. C'est un beau succès pour le Bureau, dont le rapport financier est ensuite adopté à l'unanimité.

Parmi les discours qui ont produit une forte impression, citons celui de Léon Jouhaux, secrétaire de la C. G. T., qui a dressé un plan de rénovation économique auquel les associations de gauche viennent de donner leur approbation. Avant un mois, ce projet sera porté à la connaissance du Front popu-

laire. Le principe de la fusion des deux C.G.T. sera consacré en septembre et assurance est donnée que l'unité sera réalisée avant la fin de l'année.

Une délégation du Syndicat unitaire réuni à Angers est venue à Paris, désireuse de recevoir aussi deux membres du S. N. afin de chercher à établir la fusion. Virtuellement la chose est faite et la grande association des instituteurs sera ainsi renforcée de plus de 4000 membres.

On se rend compte que toutes les forces syndicales de France se groupent pour résister à un coup de force contre les libertés républicaines. Fort écoutés aussi, les délégués des divers syndicats invités ont apporté à leurs camarades instituteurs l'appui de leurs groupements.

Voilà la situation de nos collègues de France, leurs préoccupations, leurs moyens de défense et de lutte ; ces derniers apparaîtront fort différents des nôtres. Nous avons souhaité à nos collègues succès matériel et moral dans l'action qu'ils sont appelés à mener si âprement. Et je caractérise en deux mots l'esprit du Syndicat national : les instituteurs et institutrices de France, issus du peuple, s'en souviennent, restent près du peuple et travaillent pour le peuple. Ils se consacrent à son instruction, à son éducation et le défendent de toutes leurs capacités intellectuelles, matérielles et morales. Hommage à leur noble mission ! A.-E. TOFFEL, *secrétaire de la S.P.R.*

P. S. — Nos camarades de Paris, du S. N. et de la F. I. A. I. nous ont reçus avec une cordialité toute fraternelle. Ils nous ont entourés, invités, instruits, fêtés, promenés et nous leur en gardons une vive reconnaissance. Nous nous promettons une revanche lors de notre Congrès de 1936.

VAUD

POSTES AU CONCOURS

Jusqu'au 10 septembre, à 17 h.

Institutrice : **Echallens**, 2e classe catholique, pour le 20 septembre.

Jusqu'au 17 septembre, à 17 h.

Institutrice : **Froideville, Gryon** (pour le 1er nov.).

RAPPEL

« Le rôle de l'Ecole populaire dans l'Etat »

Plusieurs sections nous ont envoyé leur rapport ; il en est d'intéressants. Quelques présidents ont oublié de mettre le sujet à l'étude et l'un d'eux prétend qu'on ne saurait quoi dire sur cette matière et qu'on ne jette pas un tel titre en pâture à des esprits soucieux d'abord de leur tranquillité.

Pour rassurer les oublieux, nous leur disons qu'il est temps encore de se mettre au travail, peut-être à l'occasion des réunions d'automne. Nous attendons ainsi de la bonne volonté des sections qu'elles veuillent bien se prononcer sur une question de brûlante actualité. *Pour le Comité :* Alex. CH.

LISTE DES MAISONS DE COMMERCE

Quelques-uns de nos membres lui demandant encore l'escompte, bien qu'elle y ait renoncé, la maison **Chamay fils**, *Petit-Chêne* 1, *Lausanne*, nous prie de rappeler à nos collègues qu'elle ne consent aucun rabais aux membres de la S. P. V. *Le Comité.*

ASSOCIATION DES MAITRESSES ENFANTINES

L'assemblée annuelle aura lieu *samedi 14 septembre, à Lausanne, à l'Ecole normale.*

Ordre du jour :

9 h. 15 : Séance administrative.

10 h. : Conférence de Mlle Guex, ex-directrice du Service médico-pédagogique valaisan, sur ce sujet : « Les habitudes sexuelles chez l'enfant. Répercussions physiques et psychologiques. Attitude de l'éducatrice ».

14 h. : M. Carlo Boller, compositeur, donnera une causerie-audition sur ce sujet : « Jeux, charts et rondes ».

Les maîtresses d'écoles enfantines ne faisant pas encore partie de l'association pourront s'inscrire à la séance.

Un congé officiel est accordé aux participantes qui devront cependant s'entendre au préalable avec leurs commissions scolaires.

Les collègues primaires qui s'intéresseraient aux conférences sont très cordialement invitées. (Finance d'entrée 1 fr.)

NÉCROLOGIE

† **Emma Jaccottet.** — Le vendredi 21 août, de nombreux parents, amis et collègues rendaient les derniers devoirs à E. Jaccottet, décédée après quelques mois de grandes souffrances.

Notre regrettée collègue avait débuté dans la carrière par un petit stage de huit mois à Colombier sur Morges. Nommée en 1901 à Villeneuve, elle y a enseigné pendant 6 ans, laissant derrière elle le souvenir d'une institutrice trés à la hauteur de sa tâche et d'une collègue aimable, gaie et appréciée de chacun.

C'est en 1907 que commença sa longue carrière à Lausanne, d'abord au collège de la Solitude, puis à celui de la Barre. Emma Jaccottet avait de hautes qualités pédagogiques ; éducatrice de premier ordre, elle visait avant tout à la formation du cœur et du caractère de ses élèves.

Ses collègues se souviendront longtemps de sa vie débordante, de sa gaîté, de son entrain qu'elle communiquait à tout son entourage. Complaisante, pleine de cœur, elle était compatissante aux grands et aux petits, et les nombreuses volées d'élèves qu'elle a formées lui garderont, ainsi que ses collègues, un souvenir ému. L. S.

† **Mlle Berthe Hermann.** — Le 19 août dernier est décédée à Rolle, Mlle B. Hermann. Les journaux ont relaté sa carrière commencée à Gimel, son village natal, en janvier 1890, terminée à Bursins en novembre 1922. De ces 32 années consacrées, à l'école, on a fait ressortir le dévouement de cette institutrice vivement appréciée et aimée de la population au sein de laquelle elle a vécu.

Quant à ceux — collègues et amis nombreux — qui ont eu le privilège de connaître et de visiter Mlle Hermann durant ses longues années d'immobilité quasi complète, ils se sentent pressés de lui rendre un témoignage ému.

Nature ferme, sereine, ayant accepté sa grande épreuve avec une admirable résignation, reconnaissante du peu qui lui restait, s'intéressant au travail, aux peines et aux joies de ceux qui l'entouraient, elle restera un bel exemple et ses amis garderont d'elle le plus beau des souvenirs. M. BALLY.

Pendant les vacances, la mort a ravi deux de nos anciens :

† **Ch. Isoz-Bolomey.** — Breveté en 1880, il avait débuté à Savigny (Martinet). En 1892, il fut nommé à Villeneuve, puis en 1900 à Vernex-Montreux. Il avait

pris sa retraite en 1910. On le vit encore, l'hiver dernier, au collège de la Barre, Lausanne, où il exerçait les fonctions de maître d'une classe gardienne. Vif et énergique malgré ses 75 ans, qui eût dit qu'il vivait sa dernière année ?

† **P. Gaillard-Savary** s'en est allé à l'âge de 60 ans. Brevet de 1895, il enseigna successivement à Chêne-et-Pâquier jusqu'en 1903 et à Aigle jusqu'en 1914. C'est alors qu'il dut prendre, pour des raisons de santé, une retraite prématurée. Malgré cela, il ne se remit jamais et supporta avec courage et patience sa longue maladie.

Veuille la famille de chacun de ces disparus agréer l'expression de notre respectueuse sympathie.

INFORMATIONS

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES
destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires.

Septième série.

Oeuvres d'auteurs romands

à conseiller aux lecteurs de 12 à 16 ans et... au delà !

Auteurs.	*Titres.*	*Broché*	*Relié*
	Genève.		
Hautesource Louise	Un nid sous la feuillée	Fr. 4.—	—
»	Le hanneton vert	» 4.—	—
»	Enfant de Genève	» 4.—	—
Monnier Philippe	Le livre de Blaise	» 4.50	fr. 9.—
»	Causeries genevoises	» 4.50	» 9.—
»	Mon village	» 4.50	» 9.—
Töpffer Rodolphe	La Bibliothèque de mon oncle	» 1.75	—
»	Les voyages en zig-zag, I, II	» 4.40	» 5.40
Robert de Traz	L'homme dans le rang	» 3.50	» 8.—
Verdène Georges	Les symphonies rustiques (Roman romand.)	» 1.—	—
	Neuchâtel.		
Bachelin Aug.	Jean-Louis (Ed. Spes), 2 vol.	Fr. 4.50	Fr. 8.40
Berthoud Dorette	Le tambour roula	» 3.50	—
Borel André	Le Robinson de la Red Deer. — Croquis du Far-West canadien	chaq. vol.	» 3.—
Dr Châtelain	Connais-ça !	Fr. 1.—	—
»	Des Alpes au Cap Nord	» 6.25	—
T. Combe	Entre amies, cartonné	» 1.80	—
»	Enfant de commune	» 2.40	—
Favre Louis	Jean des Paniers (Roman rom.)	» 1.—	—
»	La boutique de l'Ancien	» 3.50 (?)	—
»	Huit jours dans la neige (Lect. pop.)	» 0.95	—
Huguenin Oscar	L'héritage de Blaise	» 4.50	» 6.50
»	Récits du Cosandier	» 4.50	» 6.50
»	Le Solitaire des Sagnes	» 4.50	» 6.50

Auteurs.	*Titres.*	*Broché*	*Relié*
Prestre W.-A.	Bohême lacustre (avent. sport.)	Fr. 3.50	—
»	La lente agonie (de 16 à 18 ans)	» 3.50	—
	Jura bernois. Tessin. Valais. Fribourg.		
Beuret J.	Les plus belles légendes du Jura	Fr. 5.—	fr. 6.50
Anastasi G. (trad. : Eug. Monod)	Pipetta	» 3.—	—
Zoppi Gi (trad. : H. de Ziegler)	Légendes tessinoises	» 3.50	» 6.—
Bouvier J.-B.	Légendes valaisannes	» 7.50	—
Gross Jules	Hugonette	» 3.—	» 4.50
G. de Reynold	Contes et légendes de la Suisse héroïque	» 3.50	» 5.—
»	Cités et pays suisses, 3 vol. à	» 3.50	» 20.—
	Vaud.		
Blanchod F., Dr	La randonnée africaine	Fr. 7.50	—
»	Le beau voyage autour du monde	» 5.—	—
Ceresole Alfred	Jean-Louis (Roman rom.)	» 1.—	—
»	Légende des Alpes vaudoises	» 3.50	» 5.—
Cornut Samuel	Le trompette de Marengo (Roman romand)	» 1.—	—
Gagnebin Susanne	Ses œuvres. Chaque volume	» 3.—	—
Henchoz Paul	Le livre des chats — Le livre des chiens. Chaque volume	» 3.75	—
Musy Louisa	Le Creux-au-Loup (Spes)	» 3.50	—
»	Un billet de cent francs (Spes)	» 3.50	—
Olivier Urbain	Le manoir du Vieux-Clos Edition Bonnard, Lausanne	» 3.50	» 5.—
»	L'orphelin (Lect. pop. : fr. 0.95) Edition Bonnard, Lausanne	» 3.50	» 5.—
»	Ferdine ou la pension Collet Edition Bonnard, Lausanne	» 3.50	» 5.—
»	La maison du ravin Edition Bonnard, Lausanne	» 3.50	» 5.—
»	Raymond le pensionnaire (Roman rom.)	» 1.—	—
Rambert Eug.	Le chevrier de Praz-de-Fort (Roman rom.)	» 1.—	—
Roulier Al.	Sur le banc (Lect. pop.)	» 0.45	—
»	Censury (Edition Delacoste-Borgeaud, Lausanne)	» 3.50	—
Vallotton Benj.	Portes entr'ouvertes	» 3.50	—
»	Le sergent Bataillard	» 3.50	—
»	Le commissaire Potterat, etc.	» 3.50	—
Vallotton Henry	L'auto dans la brousse	» 4.50	—
»	Sur une six-roues	» 3.50	—

Gve ADDOR.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'INTELLIGENCE PRATIQUE CHEZ L'ENFANT

L'intelligence, définie jusqu'au début de notre siècle comme la faculté de l'âme donnant à l'homme sa puissance rationnelle de compréhension et d'invention, n'était guère analysée par la psychologie traditionnelle qu'aux points de vue philosophique et logique. Avant les explications associationnistes de W. James, aujourd'hui insuffisantes, les traités de psychologie se bornaient à exposer la théorie de l'intellect aristotélicien, la conception des idées innées de Descartes et de Leibnitz ou le système des rapports *a priori* de Kant. Spéculations pleines d'intérêt, fécondes à bien des égards, puisqu'elles ont été le stimulus des recherches modernes, mais qui n'apportaient aucun éclaircissement véritable sur le comportement de l'intelligence.

Il appartenait à la psychologie contemporaine de se dégager de toute doctrine philosophique et de se placer sur le solide terrain des faits, c'est-à-dire d'appliquer à l'étude de l'intelligence les méthodes scientifiques de l'observation et de l'expérimentation. Pour faciliter sa tâche, elle a divisé le champ des recherches en plusieurs secteurs : la psychologie normale analyse l'acte intellectuel chez l'individu sain et adulte ; la psychologie pathologique fait de même pour l'individu déficient ou aliéné ; la psychologie génétique, qui nous intéresse spécialement ici, étudie la naissance et le développement de l'intelligence chez l'enfant, tandis que la psychologie des non-civilisés et la psychologie animale étudient les mêmes phénomènes chez l'individu dit primitif et chez les animaux (surtout les vertébrés et parmi ceux-ci les vertébrés supérieurs). C'est en abordant le vaste problème par ses diverses faces, en accumulant les observations et les expériences et en comparant les résultats obtenus que la psychologie d'aujourd'hui a pu préciser tout d'abord la définition de l'intelligence, éclairer sa signification fonctionnelle et analyser, au moins partiellement, son mécanisme.

Cependant, les difficultés à surmonter restent nombreuses. L'étude de ces questions révèle deux formes générales de l'intelligence : l'intelligence sensori-motrice ou pratique, particulièrement observable chez les enfants et les singes supérieurs, et l'intelligence rationnelle, socialisée et verbale, qui est l'apanage caractéristique de l'homme. Or, le rapport entre ces deux formes successives de l'intelligence, le processus par lequel l'être humain s'élève de la

première à la seconde restent encore bien obscurs. Mais, comme l'écrit M. Jean Piaget, « c'est l'enfant qui nous fournira sans doute la clef du passage de l'intelligence pratique à l'intelligence réfléchie. »

Or, l'intelligence pratique de l'enfant vient précisément d'être explorée de façon remarquable par M. André Rey, assistant à l'Université de Genève [1]. Ce jeune savant, qui a eu le privilège d'être formé à l'école de maîtres tels que MM. Claparède et Piaget, est déjà connu par ses études de psychologie animale et ses travaux pour évaluer l'éducabilité. Doté d'une belle culture philosophique et physiologique, M. Rey était particulièrement bien préparé pour analyser l'intelligence sensori-motrice de l'enfant avec une méthode présentant le maximum possible de garanties.

Précisions tout d'abord ce que l'auteur entend exactement par le terme d'intelligence pratique : c'est l'intelligence « caractérisant une activité qui, antérieurement au langage et indépendamment de lui, développerait des comportements étendant l'emprise de l'organisme sur des parties ou des aspects nouveaux du milieu physique ». En d'autres termes, c'est l'intelligence, dégagée de tout savoir livresque ou verbal, par laquelle l'enfant, ou l'animal, adapte progressivement son organisme aux choses et assimile réciproquement le milieu ambiant à son être.

Pour son étude, M. Rey a imaginé avec une ingéniosité particulière un certain nombre d'épreuves soumises à environ 150 enfants âgés de 3 à 12 ans. Il ne s'agit pas là de tests au sens que l'on donne ordinairement à ce mot. En effet, les tests tels que ceux de Binet-Simon, Terman ou d'autres, ont un caractère avant tout statique, c'est-à-dire qu'ils visent à mesurer le niveau de l'intelligence à un moment donné plutôt qu'à analyser le processus d'adaptation à une situation nouvelle. Un test ordinaire indique simplement la présence ou l'absence d'un accommodat, mais il ne renseigne pas sur l'élaboration totale, partielle ou nulle, de cet accommodat. L'expérimentateur n'a qu'à appliquer les tests selon une technique précise et enregistrer les résultats positifs ou négatifs. Grâce à leur variété, à leur étalonnage et à la méthode des corrélations, les tests de Binet et de ses continuateurs gardent toute leur valeur pour évaluer le niveau mental; mais il est clair qu'ils ne sauraient convenir au psychologue qui se propose d'analyser la

[1] André Rey : *L'intelligence pratique chez l'enfant.* Paris, Alcan, 1935.

conduite mentale aboutissant à la possession d'un nouvel accommodat. S'inspirant des méthodes de la psychologie animale, M. Rey a conçu des problèmes pratiques de difficulté progressive qui consistent à proposer au sujet de s'emparer d'un appât, en l'espèce un bonbon, placé dans des conditions qui nécessitent une certaine activité sensori-motrice pour atteindre le but. L'expérimentateur, sans se départir d'une attitude purement clinique, regarde travailler l'enfant et note avec une fidélité minutieuse ses essais, ses tâtonnements, ses démarches successives suivies de succès ou d'échec. Si, par suite de timidité, de nervosité ou d'un premier insuccès, le sujet se résout à l'inaction complète, on l'encourage ; on lui suggère même partiellement la voie à suivre en lui désignant certains éléments de la solution. Cette sollicitude est nécessaire pour éliminer les inhibitions d'ordre affectif qui risqueraient de tromper l'expérimentateur sur les capacités réelles de l'enfant et pour renseigner plus complètement sur un résultat qui n'est peut-être négatif qu'en apparence. En effet, certains comportements peuvent aboutir à la solution moyennant une légère suggestion, tandis que d'autres résistent à toute aide. Enfin, beaucoup d'épreuves ont été répétées avec les mêmes sujets quelques semaines plus tard afin de voir dans quelle mesure ceux-ci ont profité de l'expérience passée. M. Rey a ainsi proposé successivement à ses jeunes patients des problèmes dont la solution comporte l'emploi d'intermédiaires (chaise, baguette de bois, ficelle), la fabrication d'un instrument très simple (crochet de fil de fer, petit pont de bois), l'utilisation d'un mécanisme simple, la transmission de mouvements par un petit appareil, la recherche d'un objet caché, etc. Nous sommes obligé de nous borner à citer ici des titres de chapitres et nous renvoyons à l'ouvrage de M. Rey le lecteur qui veut se rendre compte de l'intérêt exceptionnel que présentent ces épreuves conçues avec une imagination si subtile et de la pénétration remarquable avec laquelle l'auteur analyse le comportement des sujets appelés à les résoudre.

Un premier résultat se dégage de ce travail : c'est que l'activité pratique de l'enfant constitue une conduite originale et non une réduction du comportement de l'adulte. Les études de M. Piaget avaient déjà montré que l'enfant possède des habitudes de pensée particulières, un jugement et un raisonnement à lui ; l'ouvrage de M. Rey démontre à son tour que l'enfant possède une intelligence

sensori-motrice qui lui est propre. En effet, les expériences et les observations de l'auteur ont permis de constater que le comportement des enfants évolue avec l'âge, mais résiste à la suggestion ; qu'il est le même en gros chez tous les sujets et persiste à travers les problèmes les plus divers et qu'enfin les conduites anciennes ne font place que progressivement et avec une certaine résistance aux conduites nouvelles qui se rapprochent petit à petit de celles de l'adulte.

Ce premier point ne laissera pas indifférent le pédagogue qui y trouvera une nouvelle raison de créer des méthodes d'enseignement tenant compte de la structure mentale de l'enfant et n'imposant pas à celui-ci nos comportements d'adulte trop tôt.

Dès les premières manifestations de son activité, l'enfant participe de tout son être à l'action pratique. Il ne saurait encore à ce moment-là se servir d'aucun instrument ou intermédiaire ; il est inaccessible au moindre détour. Son organisme assimile le milieu par rapport à lui seul et se porte directement vers l'objectif. C'est ainsi que l'enfant de trois ans et demi tente de prendre directement avec sa main un bonbon, placé à deux mètres de hauteur, qu'il ne peut atteindre qu'en montant sur une chaise et en employant un bâton. Puis l'enfant effectue des mouvements divers (tirer, pousser, etc.) auxquels il attribue une valeur absolue sans rapport avec les conditions particulières du problème à résoudre. Il y a là un « réalisme dynamique » qui correspond sans doute, sur le plan pratique, à cet état d'immédiatisme égocentrique décrit par M. Piaget sur le plan intellectuel.

(A suivre.) PAUL AUBERT.

PRATIQUE

CALCUL MENTAL [1]

DERNIÈRE LECON

QUELQUES REMARQUES GÉNÉRALES

Je voulais mourir, oui, je voulais mourir ; mais ma femme n'a pas voulu : j'eusse préféré une femme moins bonne... J'ai fourni ma carrière ; j'ai acquis quelque célébrité dans les mathématiques ; je n'ai haï personne ; je n'ai point fait de mal ; il faut bien finir.

LAGRANGE.

1. *Les modes opératoires du calcul mental, sauf rares exceptions, ne permettent pas d'utiliser les nombres sous la forme résultant de leur énoncé ou de leur lecture.*

Les résultats surtout seront rarement donnés en groupant

[1] Voir *Educateur* N° 31.

les chiffres par 3. On ne dira pas, par exemple, 7345 (7 mille 3 cent quarante-cinq), mais 7·3·4·5 (sept, trois, quatre, cinq) ou 73·45 (septante-trois quarante-cinq).

2. **« Sens unique »**. *Le sens de gauche à droite étant celui dans lequel tous les nombres sont énoncés ou lus, on effectuera toutes les opérations en commençant de préférence par la gauche et non par la droite.*

354
+ 479

On peut dire immédiatement 7·12·13 ; mais on arrive très rapidement, par la vision ou par le fait de penser aux colonnes subséquentes, à tenir compte automatiquement des retenues.
On dira donc, sans hésitation, **8·3·3.**

3. *Pour pouvoir opérer avec rapidité et simplicité, on s'habituera à supprimer tout ce qui est inutile (en particulier tous les zéros terminaux) et à ne prononcer ou penser que les mots strictement nécessaires.*

40 + 20 + 50 4, 6, 11, **110.**
480 + 340 4·8 et 3·4, 8·2, **820.**

587
× 7

Il est fastidieux — et contraire au but du calcul mental — d'effectuer indéfiniment les multiplications de ce genre en répétant chaque fois : 7 fois 500, *3500* ; 7 fois 80, *560* ; *4060* ; etc. On s'habitue rapidement à dire ou à penser simplement : 35 et 5·6, 40·6, *406* ; et 4·9, **410·9.**

68
× 47

On peut multiplier 68 par 4, puis par 7, et additionner. 24 et 3·2, *27·2* ; 42 et 5·6, 47·6, *4·76* ; 27·2 et 4·76, **31·96.**
On peut aussi commencer par les « *produits croisés* ». 4·2 et 3·2, *7·4* ; et 24, *31·4* ; et 56, **31·96.**

36
× 43

On multiplie 36 par 4, puis par 3, et on additionne. 12 et 2·4, *14·4* ; 9 et 1·8, 10·8, *1·08* ; 14·4 et 1·08, **15·48.**
On peut aussi commencer par les « *produits croisés* ». 0·9 et 2·4, *3·3* ; et 12, *15·3* ; et 18, **15·48.**

4. *Au début, on s'exercera avec les nombres inscrits sous les yeux et en notant le détail des opérations partielles effectuées mentalement, ainsi que les résultats correspondants.*

Petit à petit, on supprimera toutes les inscriptions pour arriver à opérer directement sur simple vision ou énoncé des données.

5. *Les opérations que l'on a à effectuer mentalement peuvent se présenter de deux manières différentes :*

a) *Les nombres sont inscrits sous les yeux de l'opérateur (calcul mental visuel).*

b) *Les nombres ne sont pas inscrits, soit qu'ils aient été simplement entendus, soit qu'ils proviennent d'autres opérations mentales (calcul mental pur).*

On appliquera, suivant le cas, le procédé opératoire qui convient le mieux.

638 Calcul mental visuel : **8·8·5.**
+ **247** Calcul mental pur : on pense en francs et centimes.
6·38 et 2·47, 8·38, 8·45, **8·85** ;
ou 63·8 et 24·7, 87 et 1·5, **88·5.**

56 On peut opérer dans les deux cas, en utilisant le
× **44** procédé des « *produits croisés* » :
2 et 2·4, *4·4* ; et 20, *24·4* ; et 24, **24·64.**
En calcul mental pur, quelques calculateurs préfèrent :
4 fois 56, *224* ; 224 et 22·4, **246·4.**

104 On dira : 104 et 7·28, **111·28.**
× **107** ou : 104 et 7, *111* ; 4 fois 7, *28* ; **111·28.**

6. *Au début, on portera son effort sur la recherche du mode opératoire le plus simple, et non sur la rapidité. Ne jamais se contenter du premier mode opératoire venu à l'esprit. Apprendre à connaître la « structure », la « personnalité », le « contenu » des nombres. Cette connaissance donne le maximum de simplifications avec le minimum de causes d'erreurs, puis le maximum de rapidité avec le minimum de fatigue.*

2442 — 120 — 240 — 120 — 120. Les élèves trouveront :

a) 2442 — 120, 2322 ; moins 240, etc. Mauvais.
b) 2442 — (120 + 240 + 120 + 120). Moins mauvais.
c) 2442 — 5 fois 120. Passable.
d) 5 fois 12, *60* ; 24 — 6, *18* ; **1842.** Bon.

327 + 248 + 664 — 148 — 307 — 364. Un coup d'œil, et le bon calculateur verra : 20 + 100 + 300, **420.**

14 × 98. 980 et 4 fois (100 — 2). Mauvais.
100 fois 14, moins 2 fois 14. Passable.
14 francs — 28 centimes, **13·72.** Bon.

26 × 95.	De même : 26 f. — 1,30 f. ;		**24·70.**
256 × 625.	6 fois 256, *1536* ; le quart de 256, *64* ;		
	1536 et 64, 1600 ;	**160000.**	Passable.
	$16^2 \times 25^2$, 400^2,	**160000.**	Bon.
365 × 959.	5.73.7.137 ; 35 fois 10001 ;		**35·00·35.**
	Tout autre procédé serait mauvais.		

7. A côté des originaux occupant leurs loisirs à faire des calculs numériques, tandis que d'autres parlent commerce, politique, musique, littérature, etc. ; à côté des calculateurs prodiges pour lesquels résoudre une opération numérique quelconque n'est qu'un jeu ; à côté des « cancres » incapables de résoudre la plus petite opération sans crainte de se tromper ; à côté des ingénieurs ou techniciens qui calculent 4 × 5 au moyen de la règle à calculs ; à côté de tous ces « phénomènes », il y a tous les autres humains.

Et tous ces autres humains doivent, savent ou devraient savoir calculer mentalement.

Certains métiers n'exigent pas, en matière de calcul, des qualités spéciales. Et pourtant, qui n'a pas été surpris de la rapidité avec laquelle lui est indiqué le montant des notes à payer ? Qui n'a remarqué aussi que les erreurs commises sont presque toujours à l'avantage du vendeur ? L'argent est, dit-on, le levier du monde ; il est, souvent aussi, celui du calcul mental.

Telle ménagère vous certifiera qu'elle est incapable de multiplier mentalement 42 par 35. Mais si elle doit payer 3,50 m. d'étoffe à 4,20 f. le mètre, elle saura immédiatement remarquer que 4,20 f. font 4 francs et 4 sous, que 3,50 m. valent donc 14 francs et 14 sous, soit 14,70 f. ; et au besoin, elle saura certes faire rectifier le prix en conséquence. Il y a là une sorte, non de déformation, mais de formation professionnelle. Cette formation doit être commencée et dirigée à l'école.

Nous croyons qu'un bon élève de primaire supérieure ou de collège doit arriver, *en calcul mental pur*, aux points culminants suivants :

Addition.	*2 ou 3 nombres de 3 ou 4 chiffres significatifs.*
Soustraction.	*2 nombres de 5 ou 6 chiffres.*

Multiplication.	*2 nombres de 2 chiffres (en 3 ou 4 secondes) ; 2 nombres de 3 chiffres ; carré d'un nombre de 3 chiffres.*
Division.	*Dividende de 6 chiffres ; diviseurs de 1 à 4 chiffres (cas favorables).*
Racine carrée.	*Radicande de 6 chiffres (racine exacte ou approchée à une unité près).*
Calculs approchés.	*Connaissance parfaite des procédés usuels les plus simples.*

Un concours ou un examen de calcul mental devrait comporter, quoique cela puisse paraître paradoxal, aussi bien des épreuves écrites que des épreuves orales. Le plus fort coefficient serait affecté aux épreuves comportant l'explication du mode opératoire utilisé.

8. On croit volontiers que certains calculateurs prodiges connaissent par cœur une quantité de résultats ; c'est une erreur.

Retenir par cœur un résultat est un travail inutile, sinon nuisible ; s'assouplir l'esprit est, au contraire, indispensable.

Très bien comprendre le mode d'obtention simple d'un résultat, tend à devenir identique au fait de savoir par cœur ce résultat.

On se contentera donc d'apprendre les tabelles données au début du cours. Il est utile également de connaître les premières puissances de 5, en raison de la simplicité des opérations dans lesquelles elles interviennent et de la facilité avec laquelle on peut reconnaître leurs multiples. Les puissances de 5 et leurs multiples peuvent être souvent associés avec les puissances de 2 et leurs multiples. On s'habituera donc aussi à reconnaître ces derniers.

> Il me semble que je n'ai été qu'un enfant jouant sur le bord de la mer et trouvant tantôt un caillou plus poli, tantôt un coquillage plus joli que les autres, tandis que le vaste océan de la Vérité s'étendait inexploré devant moi.
> NEWTON.

J. H. ADDOR.

N. B. Il est probable que la Maison Payot fera un tirage à part de ces substantielles leçons de calcul mental. Nous en informerons nos lecteurs en temps et lieu. — *(Réd.)*

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE

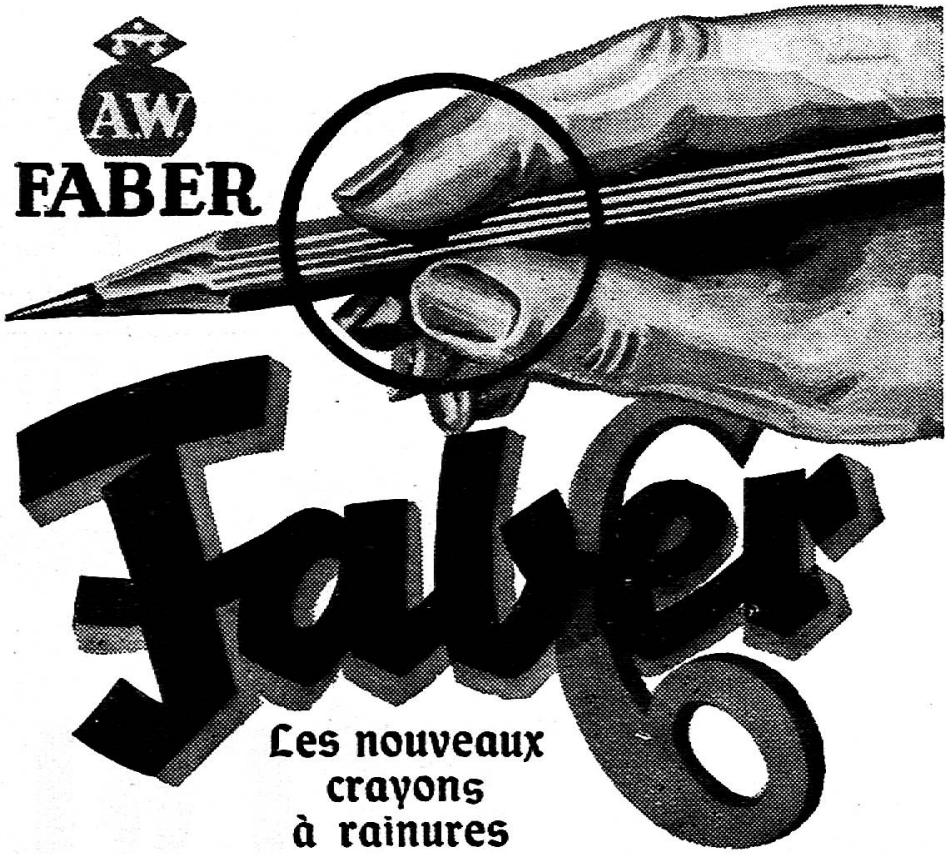

Agent général: Adolf Schoop, Zurich 6, Universitätstrasse, 80

Situation idéale

bel appartement 5 pièces, ch. bonne et dépendances, chauffage central local. Eventl. eau chaude, vue magnifique, imprenable. Pas de vis-à-vis, fr. 1200 par an.

3 pièces

superbe appartement, 3 ch., dont 2 au sud, bains, jardin, fr. 720 par an.
S'adresser **E. Fankhauser,** La Flondine, route de Glion-Montreux. Pour traiter, **L. Magistris,** Lausanne-Cour. Téléphone 27.805.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

Bibliothèque nationale suisse
Berne
6

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

TOUT POUR L'ÉCOLE

LIVRES ET MATÉRIEL SCOLAIRE

La LIBRAIRIE PAYOT rappelle au personnel enseignant qu'elle peut lui livrer les ouvrages et le matériel scolaire dont il a besoin avec la remise d'usage de 5 % accordée au personnel enseignant, aux établissements scolaires, pensionnats et instituts.

PAPETERIE PAYOT

15, RUE SAINT-FRANÇOIS

TOUS ARTICLES DE PAPETERIE

Editeurs responsables : A. Rochat et C. Grec

N° 33. — LXXIe ANNÉE LAUSANNE, 14 septembre 1935

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'« Educateur »:
ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:
M. CHANTRENS, Territet
H. BAUMARD, Genthod
H.-L. GÉDET, Neuchatel
J. MERTENAT, Delémont

Rédacteur du « Bulletin »:
CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:
Al. CHEVALLEY, Lausanne
Ad. LAGIER, Genève
Mlle N. LOBSIGER, Petit-Lancy
J.-E. MATTHEY, Neuchatel
H. SAUTEBIN, Delémont

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :
AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :
Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Grands ouvrages Hachette

Histoire de France, par Malet, 1000 illustrations, 11 hors-texte en couleurs, format 31 × 22 ½, rel. toile, un vol. . . . . Fr. 30.45

Nouvelle histoire universelle, par Malet, 4 vol., 2000 illustrations, 32 planches en couleurs, 100 cartes, format 31 × 22 ½, relié toile, le vol. . . . . » 27.30

Histoire de la littérature française, par Lanson, 2 vol., 480 illustrations, 20 hors-texte, format 31 × 22 ½, rel. toile, les 2 vol. » 57.75

Les merveilles de l'art, par Hourticq, 595 illustrations, 28 planches en noir et en couleurs, format 31 × 22 ½, rel. toile, un vol. . . . . » 33.60

Encyclopédie des Beaux-Arts, par Hourticq, 2 vol., 130 planches et 2800 gravures, format 33 × 25, rel. toile, les 2 vol. . . » 57.75

Les merveilles du monde, 475 gravures en noir et en couleurs, format 31 × 22 ½ rel. toile, un vol. . . . . » 25.20

Les merveilles des races humaines. 412 photographies, format 31 × 22 ½, rel. toile, un vol. . . . . » 25.20

Tout le corps humain, par le Dr Bouquet, 4 vol., 1500 illustrations, 20 planches en couleurs, format 31 × 22 ½, rel. toile, les 4 vol. . . . . » 128.—

Nouvelle géographie universelle, par Granger, 2 vol., 850 illustrations et 160 cartes, format 31 × 22 ½, rel. toile, les 2 vol. » 67.20

Vivien Saint-Martin et Schrader, Atlas universel de géographie, 80 cartes interchangeables dans un classeur avec système spécial d'assemblage et un index des noms contenus dans l'atlas, format 35 × 45, un vol. . . . . » 120.—